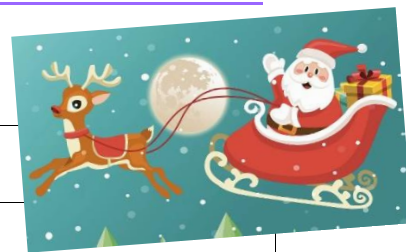


Programme et inscription des **Vacances Noël 2022**

ALSH 3/11 ans de Bubry - **du 19/12/2022 au 23/12/2022**



Nom et Prénom de / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 12 Décembre

Pour toute inscription après cette date merci de voir avec Stéphanie

	Lundi 19 Décembre	Présence	Mardi 20 décembre	Présence	Mercredi 21 Décembre	Présence
Matin	Sortie (3/11) Patinoire du Scorff Départ 9h Gants obligatoires	<input type="checkbox"/>	Grand jeu du lutin du parc Caudan	<input type="checkbox"/>	Conte de Noël à la Médiathèque (6/11) Rallye photo de Noël (3/6)	<input type="checkbox"/>
Repas	Pique-nique fourni	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Création de boules de Noël (6/11) Sapin avec les mains (3/6)	<input type="checkbox"/>	Confection de boules pour ton sapin (3/6) Atelier Modelage (6/11)	<input type="checkbox"/>	Carte de Noël (3/6) Mini calendrier de l'avent (6/11)	<input type="checkbox"/>
	Jeudi 22 Décembre	Présence	Vendredi 23 Décembre	Présence		
Matin	Sortie (3/11) Cinéma Départ 9h	<input type="checkbox"/>	Journée Pyjama Sablés de Noël Photo effet d'optique	<input type="checkbox"/>		
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>		
Après-midi	Atelier décorations de table (3/11)	<input type="checkbox"/>	Journée pyjama Lutins musical	<input type="checkbox"/>		

Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 48h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

-

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2022
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

animation.bubry@gmail.com

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

